



AFFAIRE N° 2019/209

DELIBERATION
TARIFS DES VENTES PRESTATIONS BILLETTERIES 2019 N°3

Rapporteur Monsieur le Président

Fixation des tarifs inhérents aux prestations billetteries vendues par l'EPIC Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique en 2019.

Désignation	Partenaires	Communes	Tarif unitaire TTC Plein	Tarif unitaire TTC réduit
Affiche baigneuse	OT Médoc Atlantique	Soulac-sur-Mer	5,00 €	
SPECTACLES				
Gregorian Voices	Muhsik Agentur	Soulac-sur-Mer et Lacanau	20,00 €	16,00 €
So Gospel	Very-T Productions	Lacanau-Ville	18,50 €	13,50 €
Petit train touristique	Aden Events	Soulac-sur-Mer	7,00 €	5,00 €
Promenons-nous dans les vignes	Château Baudan	Listrac-Médoc	12,00 €	6,00 €
Cordouan avec le bateau le Messenger	Galantaises de croisières	Valey rac	65,00 €	35,00 €
Meschers et Talmont avec le bateau le Messenger	Galantaises de croisières	Valey rac	25,00 €	
Visite du Phare de Cordouan journées du patrimoine	Vedettes la Bohême	Le Verdon-sur-Mer	37,00 €	
Concert Peter Harper	Music Action	Vertheuil	8,60 €	
CAP 33 LACANAU				
Tournoi Futsal	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	2,00 €	
Course d'orientation	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	3,00 €	
Pelote, Squash, soirée	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	5,00 €	
Padel, tir à l'arc 1 séance	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	7,00 €	
Padel, tir à l'arc 2 séances	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	12,00 €	
Remise en forme 1 séance	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	5,00 €	
Remise en forme 3 séances	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	12,00 €	

Remise en forme 5 séances	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	15,00 €	
Remise en forme 10 séances	Mairie Lacanau	Lacanau Océan	20,00 €	
Séance surf Lacanau Surf Club	Surf Club Lacanau	Lacanau Océan	20,00 €	

Rappel :

Commission visites & activités : 15% (moins de 500 billets annuels vendus) et 5% (plus de 500 billets annuels vendus)

Concerts et spectacles : 3 à 7% selon convention

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver :

Tarifs des ventes prestations billetteries 2019 n°3

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.



**Le Président
Laurent PEYRONDET**

Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme le :